

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00
Télécopie 04 37 37 60 60

Épreuve commune

Sujet : Mobilités spatiales et développement dans le monde indien.

La session 2008 de l'épreuve de géographie tronc commun a été moins bonne que les années précédentes et le jury espère que ce n'est là qu'un épisode temporaire. Néanmoins, si la moyenne est inférieure à celle de l'année dernière pour rejoindre celle de la session 2006, elle demeure correcte : elle atteint 8,22 dans la série Sciences humaines, 8,49 en Langues et 8,27 en Lettres et Art. Le jury rappelle qu'il tient à utiliser toute la gamme des notes de 0 à 20.

La conclusion du rapport de la session 2007 soulignait la nécessité de bien définir les termes du sujet afin de construire une problématique pertinente. Le conseil valait une fois encore cette année, d'autant plus que les deux termes principaux du sujet nécessitaient d'être rigoureusement circonscrits et bien articulés afin de ne pas se disperser dans un exposé des connaissances sur les mobilités spatiales ou sur le développement.

Les deux termes en effet méritaient de s'y attacher, les longues définitions n'étant pas forcément les meilleures. Ainsi définir le développement en s'appuyant à juste titre sur l'économiste indien A. Sen comme une traduction qualitative d'une croissance économique davantage quantitative était bienvenu. A cet égard, l'indicateur de l'IDH du PNUD a bien été construit pour moduler le simple indice du PIB, jugé trop circonscrit aux effets de croissance économique, même s'il en tient compte dans sa définition.

En aucun cas, la notion de développement ne devait constituer une notion implicite du sujet ou de la question traitée tout au long de l'année que l'on élude donc en introduction. Quand le développement est défini, la notion est parfois trop rapidement évacuée (le développement est parfois qualifié de « flou » ou encore de « mystérieux »). En outre, la réflexion est souvent desservie par l'utilisation de concepts associés qui ne sont, eux, ni définis ni surtout recontextualisés : « sous-développement », « tiers-monde », voire même « quart-monde ». L'utilisation de ces concepts véhicule parfois tout un ensemble de représentations qui apparaissent très souvent dans les copies à l'aide des termes suivants : « anarchique », « sauvage », « désorganisée », « explosion », « exubérante », « monstres urbains » à propos de l'urbanisation, de la démographie ou des infrastructures. On frôlait parfois l'exposé de théories développementalistes et leurs hiérarchies de valeur sur l'échelle du progrès.

A l'opposé, le développement s'apparente à la « modernité » qui effacerait le « sous-développement » (« îlots de modernité », « diffusion de la modernité », « accès à la modernité »). Le problème réside non pas dans l'utilisation de ce terme mais dans l'absence de définition de cette « modernité ». En outre, la colonisation ou l'héritage colonial sont trop souvent valorisés dans le sens d'un développement du monde indien (en particulier à travers le réseau d'infrastructures). Enfin, beaucoup de copies envisagent un développement idéal qui serait « homogène » ou encore « harmonieux » ce qui donne lieu à des passages dans lesquels le candidat « propose » des solutions pour un tel type de développement.

La dimension politique du développement n'a pas toujours été appréciée à sa juste place : trop de candidats confondent développement avec aménagement : le développement a bien un lien avec l'aménagement en termes d'infrastructures par exemple, mais le statut des NRI (*non resident Indians*) ou PIO (*persons of indian origin*) appartenait bien au sujet sans lien spécial à l'aménagement. Peu de candidats ont mentionné la question de pays dits émergents pour raisonner sur le développement ou encore sur la question de la croissance économique sans le développement dans le contexte de mondialisation, cela aurait donné d'emblée de la force et de l'actualité à la réflexion.

Quant aux mobilités spatiales, les dictionnaires de géographie de référence insistent sur leur dimension sociale, individuelle ou collective. Elles concernent donc avant tout les déplacements des hommes. La difficulté à les saisir réside avant tout dans leurs multiples formes qui engagent des échelles, des distances, des temporalités et des causes extrêmement variées.

Trop souvent, la mobilité a été réduite à la migration et au changement durable de résidence, et ce dès la formulation de la problématique. Cela éliminait d'emblée la dimension circulatoire des mobilités et le développement de mobilités à plus ou moins long rayon d'action, sans changement de résidence. De la même

façon, le jury a été étonné de la confusion entre diaspora et migration internationale sans prendre en compte la notion de temporalités et de construction d'une mémoire collective inhérente à la première. Le tourisme international entraine dans les mobilités internationales au côté des migrations de travail (exemple des *Gulf pockets*). Il est à noter que les remises des diasporas dans le pays d'origine ne concernent pas seulement l'argent ; il s'agit aussi de transferts de techniques et de savoir-faire, autres éléments moteurs du développement possible des espaces. En revanche, les longs paragraphes sur les communautés diasporées de Paris ou d'ailleurs n'entraient pas directement dans le sujet, si ce n'est par les impacts qu'elles pouvaient avoir sur le développement dans le monde indien. Enfin, par un glissement de sens homophonique, les mobilités spatiales devenaient sociales, or comme l'intitulé le précisait, il fallait avant tout s'intéresser aux mobilités géographiques.

A contrario, les mobilités se trouvaient élargies aux flux de toute nature (des hommes aux marchandises en passant par les flux immatériels) ce qui menait la plupart du temps à une description tant le spectre était large et à vrai dire particulièrement difficile à articuler à la notion de développement. Les mobilités se trouvaient désincarnées dans un espace où tout bouge sans que l'on sache qui bouge. Tout devenait mobile dans un fourre-tout qui pouvait aller des IDE aux plaques terrestres en passant par la mousson. L'adjectif « spatial » devait conduire les candidats à privilégier la dimension géographique, certains l'ont abusivement étendu à la mobilité des espaces au sens de mutation ou recomposition.

Enfin, la notion de « motilité » (accessibilités, compétences et appropriations des moyens de locomotion) a très rarement été évoquée mais le jury a valorisé les candidats qui y font référence indirectement, en raisonnant en termes d'offre inégalement répartie de mobilité (services de transports) et de potentiel ou capacité de mobilité qui peut varier en fonction de l'origine sociale (castes et spécialisations professionnelles).

En ce qui concerne les théories de la mobilité, les candidats ont le plus souvent fait appel au modèle de Zelinsky pour postuler que les formes du déplacement des hommes peuvent être décomposées en plusieurs grandes phases en relation avec l'avancée de l'urbanisation (pour Zelinsky, transition migratoire et transition urbaines vont de pair). Outre le caractère mécaniste de ce modèle, le jury rappelle que celui-ci est très marqué par son temps (il date du début des années 1970). La modification des espaces-temps par le biais de l'accélération des modes de transports et l'emploi des TIC, tout comme les nouveaux cycles de l'histoire des villes, sont venus montrer les limites d'une telle approche pour appréhender les mobilités. L'étude des mobilités géographiques et des migrations de populations a d'ailleurs connu depuis de nombreuses évolutions méthodologiques. Aujourd'hui, les travaux de recherche montrent bien que les trajectoires de vie des acteurs permettent d'appréhender tout autant les déplacements dans l'espace en dépassant la détermination des grandes structures, à partir de notions comme les réseaux sociaux ou le potentiel migratoire. Ces nouvelles méthodes sont à l'origine de la remise en question des catégories traditionnelles de la mobilité (immigration, émigration) au profit de concepts tels que territoires circulatoires, motilité ou cosmopolitisme.

Les candidats ont évoqué d'autres modèles dans les devoirs (transition urbaine, transition démographique, économique) sans forcément bien en comprendre les tenants et les aboutissants. On rappelle que les modèles sont utiles à la réflexion s'ils permettent notamment d'envisager les espaces qui s'en démarquent : vouloir faire absolument rentrer dans un modèle les mobilités observées dans le monde indien réduisait beaucoup la portée des mobilités induites par la mondialisation et privait le candidat de raisonner sur ce qui relevait de l'ordre du général et de ce qui tenait à des spécificités du monde indien.

Le sujet était à cet égard très discriminant car il nécessitait la sélection et la hiérarchisation des éléments dès les définitions liminaires, un requis pour mener à bien toute dissertation.

Trop peu de candidats ont souligné dès l'introduction qu'il s'agissait d'un monde plein, encore majoritairement rural, s'insérant plus ou moins aux dynamiques de la mondialisation et par là-même à l'explosion des mobilités. Il a manqué à certains candidats le bon sens géographique des ordres de grandeur et de leurs conséquences : plus de 70% de ruraux signifie que quasiment un milliard d'hommes sont candidats potentiels au départ dans le monde indien, d'où la diversité des mobilités, l'importance d'une réflexion sur les vecteurs de cette mobilité (transports...) et la dimension politique que prend la question. La distinction entre valeur absolue et valeur relative n'est pas bien maîtrisée. Certains candidats ont su à juste titre éviter la caricature de l'exode rural en empruntant à F. Landy la notion de « rétention rurale » tout en soulignant qu'un défi de ce monde indien résidait justement dans la maîtrise de ces flux grandissants entre campagnes et villes, au point d'en brouiller aussi les limites (notion de *desakota*).

C'est donc dans la formulation d'une problématique géographique et spatialisée que résidait l'articulation des mobilités spatiales avec le développement. Une bonne problématique reprend les termes du sujet sans les déformer au risque alors de changer le sujet initial. On rappelle que la meilleure façon de problématiser est de soumettre une voire deux questions directes dont la formulation demande à être bien travaillée dans la phase de préparation.

Ainsi le jury a sanctionné les problématiques de type « poule et œuf » - les mobilités frein ou moteur du développement et vice-versa -, les interrogations de « normand » - les mobilités favorisent le développement mais peut-être qu'elles lui nuisent aussi -, le propos manichéen - y a-t-il cercle vertueux ou vicieux entre mobilités et

développement (atouts/contraintes) ?-. Les problématiques plus classiques sur les relations ambivalentes ou dialectiques entre mobilités et développement laissent le correcteur juger de la pertinence de leur mobilisation au fil de la lecture.

Le jury a donc valorisé les copies qui ont su formuler de vraies questions porteuses de réflexion géographique : on peut citer, entre autres, celles qui ont raisonné sur le développement dans le contexte de mondialisation et l'exigence de nouveaux types de mobilités et de réseaux ; ou encore celles qui ont interrogé la diversité et la multiplicité des mobilités pour se demander si elles induisent un seul modèle de développement ou au contraire des développements ; ou, enfin, une réflexion sur le renforcement des inégalités territoriales engendrées par la conjonction du développement et des mobilités.

Le jury rappelle donc aux candidats combien l'introduction est importante. Trop nombreux sont ceux qui ne maîtrisent pas l'exercice d'une amenée du sujet originale, d'une définition des termes du sujet, de l'exposé clair et concis d'une problématique -qui ne soit pas le sujet reformulé sous forme de question- et de l'annonce du plan. Tous ces éléments contribuent à bien poser les jalons du sujet.

Le jury reste ouvert à la pluralité des plans et des approches, dans la mesure où les choix sont justifiés dans le texte. Cependant, certains plans sont peu pertinents voire à bannir. Le jury a sévèrement sanctionné ceux qui dissociaient les termes du sujet ou les plans historiques qui proposaient une coupure en 1947. Une fois de plus, le jury a été rarement convaincu par les études de cas en troisième partie, dissimulées parfois sous l'appellation « exemples hiérarchisés ». Ce choix ne faisait guère avancer l'argumentation, qui proposait alors un exposé de connaissances sur quelques exemples choisis, on ne sait en vertu de quels critères et fussent-ils bien informés et menés.

Rares sont les copies qui ont su mener jusqu'au bout la réflexion selon un plan par échelles. La difficulté de ce choix était de montrer comment des processus identiques ont des impacts spatiaux différents selon les échelles d'analyse. Par ailleurs, l'hétérogénéité du niveau national dans ce monde indien (plusieurs États de l'Union indienne sont plus vastes et plus peuplés que le Sri Lanka !) appelait à manier avec précaution les notions de national et de régional. A cet égard, la maîtrise des notions de fédération ou d'État centralisé ou encore de décentralisation fait défaut chez de nombreux candidats.

Les correcteurs ont su apprécier, chez certains candidats, la maîtrise de références scientifiques actuelles (thèses, ouvrages ou articles récents), cinématographiques avec le clin d'œil à Bollywood ou encore littéraires pour exposer avec circonspection les mobilités dans ce monde indien. D'autres ont avec justesse distingué les modalités du développement selon que l'on raisonne sur les lieux de départ ou ceux d'arrivée des mobilités. L'équilibre des exemples empruntés à tous les pays du monde indien et leur pertinence a été à chaque fois valorisé, le sujet ne pouvant se réduire à la seule Union indienne. Enfin, il faut souligner l'intérêt des candidats pour la géographie de genre car de bons exemples ont été développés sur les mobilités des femmes.

- Carte de synthèse : la légende doit être placée de telle manière que le correcteur puisse la lire en regardant la carte en même temps : l'inscrire derrière la carte est une erreur grossière. Enfin, toute carte de synthèse comporte un titre et une légende si possible détaillée, en rapport avec le sujet. Certains croquis de synthèse, en reprenant le plan du devoir et les éléments cartographiables, ont montré une excellente maîtrise de la sémiologie graphique.

- les croquis intermédiaires : Souvent hors sujet, ils ont tourné parfois à de véritables caricatures. Les boucles de rétroaction positive ou négative ont été reproduites avec plus ou moins de bonheur, donnant lieu à de l'improvisation simpliste qui révélait une méconnaissance de l'analyse des systèmes en géographie.

Enfin d'un point de vue formel, il est important que la copie soit aérée et que le lecteur puisse aisément repérer les changements de parties et de sous-parties, le saut de ligne(s) étant le meilleur marqueur. Certaines fautes d'orthographe sont vraiment irritantes dans une composition de géographie : « spacial » et « raiseau » ont encore eu trop souvent la part belle cette année...

Pour finir, le jury rappelle que les candidats doivent uniquement composer sur les feuilles comportant un en-tête qu'ils renseignent (copie du centre d'examen et fond de carte fourni éventuellement avec le sujet). Les croquis et légendes fournis sur du brouillon (même collés sur la copie !) ou encore sur une feuille blanche ou au dos du sujet de l'épreuve sont exclus de la notation.

Commentaire de carte géographique

Lors de la session 2008, la sensible augmentation du nombre de candidats apparue l'an dernier s'est confirmée avec 752 copies corrigées (725 en 2007, 747 en 2006 contre seulement 654 en 2005). La moyenne (7,27/20) est inférieure à celle des deux années précédentes (8,07/20 en 2007, 7,89/20 en 2006), la médiane se situant à 6,00. 163 candidats n'ont pas dépassé la note de 4/20, 320 candidats (42 %) ont obtenu entre 5 et 7/20. Cette forte proportion de notes très médiocres explique la baisse de la moyenne générale. En revanche, 193 candidats ont eu plus de 10/20, ce qui constitue une augmentation par rapport à la session 2007 (138 candidats) et 26 copies ont été notées 16/20 ou plus.

La carte topographique de Lunel (édition 2000) accompagnée d'un extrait de l'édition de 1951 révisée en 1971 proposait un sujet de facture classique.

Trois thèmes majeurs ressortaient pour guider le candidat dans son commentaire :

- la présence de l'eau, sa gestion et les aménagements afférents (qu'il s'agisse du milieu maritime ou des écoulements continentaux) ;
- les évolutions de l'arrière-pays viticole qui a fortement structuré l'utilisation des surfaces agricoles et l'organisation de l'armature communale.
- L'extension de la nappe périurbaine selon une logique majoritairement axiale, avec ses déclinaisons communales.

La carte présentait, en outre, l'avantage d'offrir un équilibre notable entre données humaines et données physiques, permettant de mener une réflexion originale sur les milieux. La confrontation de la carte et du document d'accompagnement soulignait d'emblée les évolutions de l'organisation spatiale dans le temps et à différentes échelles.

Le sujet permettait de mettre en avant les caractéristiques d'un milieu méditerranéen tout en abordant les évolutions spécifiques d'un espace régional contrasté soumis aux mutations d'une organisation économique monospécifique centrée autour de la vigne, aux effets de la périurbanisation d'un espace intermédiaire entre deux métropoles régionales (Montpellier et Nîmes) et au développement de l'activité touristique essentiellement littorale. Il s'agissait là de la base de la construction problématique à faire ressortir clairement dès l'introduction. De trop nombreuses introductions escamotent cette construction problématique pour s'en tenir au mieux à la formulation de quelques questions maladroites annonciatrices du plan. En outre, la majeure partie des copies proposant une problématique l'a réduite à la seule évocation des profondes mutations de l'espace cartographié, au point que certaines copies ressemblaient davantage à un « jeu des sept erreurs » qu'à un commentaire de document géographique. Une bonne problématique avait le mérite de croiser la dimension méditerranéenne largement visible sur la carte (par la localisation régionale, les éléments hydrographiques et climatiques, le marqueur de l'olivier et de la vigne, la présence du littoral et de ses aménagements) avec des éléments révélateurs de l'évolution rapide qu'ont connus les espaces languedociens littoraux et d'arrière-pays depuis une trentaine d'années.

Aucun plan n'était a priori privilégié. Au vu des copies corrigées, trois types de plan pouvaient bien fonctionner :

- un plan régional distinguant le cordon littoral, la plaine littorale et l'arrière-pays de Costières. Ce plan avait l'avantage de privilégier un découpage zonal de l'espace révélateur de l'organisation spatiale languedocienne, et plus généralement méditerranéenne, tout en montrant dans chaque partie les spécificités des évolutions à l'œuvre, ce qui reprenait des éléments d'une approche thématique : logique axiale du développement, aménagements touristiques avec le littoral, mutations du domaine viticole et développement de la périurbanisation avec la plaine, mutations plus sélectives de l'arrière-pays des Costières tant en terme d'activité agricole que d'expansion périurbaine.
- un plan thématique pouvait s'organiser avec une première partie consacrée à l'explication d'un milieu méditerranéen (par la morphologie littorale spécifique des lagunes, la gestion du trop et du trop peu d'eau, les types de végétation), une deuxième partie consacrée aux mutations d'une monoculture agricole vers une diversification-intensification par le biais de l'occupation de l'espace (schéma des gros bourgs groupés organisés autour de la cave coopérative et des types de cultures : déclin et sélectivité des surfaces en vigne, développement des cultures de plein champ et de vergers avec apparition de serres à certains endroits), une troisième partie était consacrée la périurbanisation comme reflet de la situation intermédiaire de la région de Lunel entre Montpellier (forte croissance sur la période) et Nîmes (croissance moins intense mais étalement urbain important), fortement orientée par les infrastructures de transport routier et autoroutier. Les fonctions touristiques pouvaient apparaître

dans ce plan à la fois dans la première partie en association avec la description de la morphologie littorale (en pensant notamment au marqueur historique d'Aigues-Mortes) et dans la dernière partie en complément de l'essor urbain lié à la périurbanisation.

- Un dernier type de plan était acceptable sous réserve qu'il soit présenté avec un peu de finesse, le très classique « plan tiroir » topographie – peuplement – activités. Peu de copies osent encore ce type de plan (question de renouvellement de génération parmi les préparateurs ?). Certes, présenté de façon par trop caricaturale, il risque de passer à côté d'un commentaire montrant les liens entre les différents éléments organisant l'espace. Cependant, quelque peu habillé, il permet de limiter les risques. Ainsi si la première partie permettait de mettre en avant les spécificités méditerranéennes avec l'emploi d'un vocabulaire topographique et morphologique spécifique (lagune, lido, littoral régularisé, collines, plaine littorale, garrigue), si la deuxième partie confrontait l'organisation ancienne en gros bourgs avec les évolutions de la morphologie du bâti liée à la périurbanisation et au développement des nouvelles infrastructures (notamment l'autoroute A9 et les trois sorties présentes sur la carte), si la troisième partie était l'occasion de présenter les mutations agricoles et touristiques dans leur implication spatiale, le plan était tout à fait acceptable.

L'exercice du commentaire de documents géographiques appelle la réalisation d'un certain nombre de croquis. Sans les multiplier à l'envi, trois illustrations pouvaient utilement servir d'appui au commentaire : un croquis de finage, un tableau statistique et un croquis de synthèse. Le croquis de finage est centré sur une commune, il permet de montrer les évolutions de l'utilisation de l'espace (du moins dans ce que la carte topographique révèle). Il était ici intéressant de retenir une commune aux fortes évolutions de rapport entre usage agricole et usage résidentiel de la surface foncière communale. On pouvait ainsi retenir le finage de la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze révélateur du passage d'une économie viticole à une économie agricole intensive (développement des cultures sous serres) ou le finage de la commune de Marsillargues qui montrait le développement rapide des lotissements aux dépens des surfaces plantées de vigne. Pour être de lecture immédiate et dynamique, le croquis de finage doit présenter sur un même dessin les évolutions entre 1971 et 2000, et non faire figurer deux représentations aux deux dates. Comme toute représentation dessinée de l'espace géographique, il est accompagné des sigles conventionnels de lecture (titre, orientation, légende et échelle). Le croquis de synthèse est un élément valorisant toute copie. Il ne peut être confondu avec un simple croquis de localisation statique qui reprend grossièrement le cartouche régional de couverture. Il doit reprendre l'ensemble des thèmes dominants du commentaire ainsi que proposer une représentation spatialisée de la problématique. Ici il s'agissait de reprendre les thèmes de l'eau, des évolutions agricoles et de la périurbanisation dans un croquis présentant distinctement les trois unités topographiques de l'espace méditerranéen (littoral, plaine, arrière-pays). S'agissant d'un croquis réalisé sur la base d'une comparaison de deux cartes topographiques réalisées à un intervalle de trente ans, la représentation des dynamiques est essentielle. L'utilisation de flèches constitue un élément fort de cette représentation dynamique pour figurer les aires d'influence urbaines dominantes (celle de Montpellier tout d'abord puis celle de Nîmes ensuite, ce qui permet également de montrer au correcteur que l'on sait hiérarchiser les informations géographiques). Le choix des couleurs est également central, qu'il s'agisse de la représentation des usages de l'espace (eau en bleu, végétation en vert, vigne en violet, arboriculture en orange, axe routier en rouge, bâti résidentiel en noir), ou de la figuration des dynamiques à l'œuvre (dynamique positive en couleurs chaudes – dégradé de couleurs du jaune au rouge, dynamiques négatives en bleu – dégradé de couleur du bleu clair au violet). Une variation dans la trame (hachures ou points) permet de figurer l'intensité des phénomènes et des processus. Le croquis de synthèse ne se comprend qu'avec sa légende clairement organisée et hiérarchisée. Enfin, la comparaison des deux cartes pouvait judicieusement amener le candidat à réaliser un tableau de présentation des évolutions démographiques communales aux deux dates d'édition, en retenant quelques communes aux évolutions significatives (c'est-à-dire spatialement contrastées dans un contexte général de croissance démographique).

Nous rappelons ici aux candidats et à leurs préparateurs que cet exercice de réalisation d'illustrations ne s'improvise pas le jour de l'épreuve, il doit être préparé tout au long de l'année. Si le commentaire de cartes topographiques a largement évolué depuis une dizaine d'années et que la réalisation de la coupe géologique est à ranger au rayon des archives, il n'en demeure pas moins qu'une bonne copie se doit de présenter des figures de l'espace analysé, cela constitue un élément important de l'évaluation.

Enfin, nous tenons à rappeler ici quelques éléments fondamentaux d'évaluation de l'exercice, et plus généralement de la discipline géographique. Cette année encore, et peut-être davantage que les années précédentes, les correcteurs ont été particulièrement déconcertés par le manque de maîtrise, voire de connaissance, du vocabulaire géographique de base. Comme toute discipline, la géographie a son vocabulaire de description des formes et des processus. Il est indispensable pour présenter l'organisation d'un espace. Il fait partie de la base des connaissances requises. Si la géographie ne peut se limiter à un catalogue de description des formes, tant physiques qu'humaines, la forme spatiale et sa rigoureuse définition constitue un des piliers fondateurs et formateurs, l'exercice du commentaire de documents géographiques permet ainsi d'évaluer la maîtrise du vocabulaire et de son usage à bon escient. Ainsi, dans plus de la moitié des copies les termes de cordon littoral ou lido, de lagune et de plaine littorale sont absents. La thématique de l'eau est ignorée aussi bien

dans son cycle que dans sa gestion. Drainage et irrigation constituaient des thèmes forts de la carte de Lunel, à condition de ne pas les confondre et d'en associer l'usage à des exemples précisément localisés sur la carte, d'autant plus que ces formes d'aménagements hydrauliques étaient spatialement très différenciées. Il convenait également de définir les accumulations deltaïques et alluviales de la Camargue dans la partie sud est de la carte. Il en est de même du vocabulaire de description des formes d'urbanisation révélatrices des processus de périurbanisation (frange urbaine, lotissement utilisé au double sens d'étendue de terrains divisés en lots, c'est-à-dire en parcelles en principe viabilisées et équipées, et forme du bâti occupant la parcelle lotie, forme de la voirie, géométrique ou curviligne, opposition entre forme lotie et forme mitée).

La technique du commentaire de documents géographiques appuyé sur une carte topographique doit réserver une part importante du commentaire à la description de détail. Trop de copies se lancent dans une description superficielle et digressent vers un discours général dont le rapport direct avec la carte n'est pas garanti. Ainsi, les copies qui ont profité de la localisation de l'espace pour fournir de longs développements sur la crise de l'économie viticole replacée dans un amalgame confus avec les évolutions de la Politique Agricole Commune, ou qui ont présenté un paragraphe clé en main de la politique d'aménagement touristique menée par la Mission Interministérielle d'Aménagement du Languedoc Roussillon dans les années 1960 ne pouvaient qu'être sanctionnées. Nous rappelons encore que le commentaire ne peut se substituer à un placage de connaissances générales, de plus ou moins bonne facture par ailleurs. Certes, la connaissance de l'événement de la crise du phylloxera était utile mais il fallait l'utiliser comme facteur explicatif de la descente de la vigne des collines vers la plaine, et non comme facteur annonciateur d'une crise viticole pérenne.

Une bonne copie de commentaire se doit de présenter des éléments de lecture fine de la carte. Ainsi, il était utile de remarquer les digues enserrant le Vidourle comme élément de protection face aux inondations (en remplaçant la démonstration dans le contexte des régimes cévenoles et des vidourlades). Aux abords des étangs ou lagunes, on observe des milieux hydromorphes, des vases saumâtres en général cultivées au prix d'un drainage, une bonne partie de l'espace a été mis en culture tardivement lorsqu'on a cherché des terrains inondables pour planter les vignobles post-phylloxéra. Voilà une façon de décrire un espace avec un vocabulaire précis à l'interface nature-société.

Un usage précis du vocabulaire géographique doit également permettre de replacer l'espace cartographié dans son environnement régional. Ainsi, le processus de périurbanisation observable à grande échelle ne se comprend que par le rôle joué par les agglomérations de Montpellier et secondairement de Nîmes. Le terme d'aire d'influence urbaine était ici pertinent pour replacer le processus à plus petite échelle. Les processus doivent être qualifiés dans leur intensité et leur ampleur d'expression spatiale. La présence dans certaines copies d'expressions telles que concentration des cultures intensives sous serres, diffusion du bâti résidentiel, corrélation entre croissance périurbaine et localisation des échangeurs témoignaient d'un raisonnement géographique prometteur.

Pour conclure, l'épreuve de commentaire de carte topographique évolue dans sa facture à partir de la session 2009. Cette réforme n'est pas une révolution pour les candidats et leurs préparateurs, mais la concrétisation d'une évolution en marche depuis quelques années. A partir de la prochaine session, les candidats auront à composer un commentaire de carte topographique, toujours au 1/50 000^{ème}, accompagnée d'une série de deux ou trois documents complémentaires permettant d'orienter l'analyse du document principal. La réforme permet au jury de diversifier les types de documents d'accompagnement, dans la lignée de ceux proposés à l'oral. Si l'exercice est toiletté, les exigences des correcteurs en terme de précision du vocabulaire, de rigueur du raisonnement géographique demeureront des éléments forts de l'évaluation des copies.

Oral

Le nombre de candidats entendus par le jury cette année s'élevait à 61. La moyenne des notes attribuées en 2008 (10,78/20) est comparable à celles de la session de 2007 (10,4) Les notes se distribuent sur une échelle qui va de 3/20 à 19/20. Le jury a entendu de bons exposés et 16 candidats ont obtenu 15/20 ou plus ; en revanche il est resté déconcerté par des candidats de toute évidence mal préparés et qui n'ont pas su gagner des points à l'oral : 13 notes ne dépassent pas 6/20.

Les espaces couverts par les sujets allaient du rural de faibles densités (Langogne, Saint-Dié) aux espaces périurbains (Evry) en passant par les villes moyennes (Limoges, Montluçon, Avignon), les campagnes « dynamiques » (Libourne, Montrevel-en-Bresse), des espaces anciennement industrialisés (Thiers, Givet, Uckange), des espaces littoraux (Capbreton, Arcachon, Saint-Brieuc) et les espaces insulaires ou d'outre-mer (Corse, Guadeloupe, Réunion, Guyane).

Sur 61 sujets proposés, 46 portaient sur une carte topographique au 1/25 000^{ème} (TOP 25 ou série bleue de l'IGN), 15 sur une carte topographique au 1/50 000^{ème} (série orange de l'IGN).

Les sujets proposés se répartissent en cinq catégories-types :

- une carte récente accompagnée d'une édition ancienne (d'échelle identique ou différente) ;
- une carte accompagnée de documents statistiques issus du Recensement Général de la Population de l'INSEE ou du Recensement Général de l'Agriculture ;
- une carte accompagnée d'une image satellitale (infrarouge ou fausses couleurs) ou de clichés aériens obliques ou verticaux ou encore de photographies au sol ;
- une carte et un texte ou des documents divers (plan d'aménagement urbain ou touristique, aire d'appellation d'origine contrôlée, système productif local, domaines skiables...);
- une carte accompagnée de la feuille géologique correspondante (trois sujets cette année : Thouars, le Mas-d'Azil, Colmar).

Le jury réitère brièvement des remarques déjà faites et qui ont trait aux documents annexes : ils ne sont là ni pour inquiéter le candidat — encore faut-il qu'il soit suffisamment préparé — ni pour monopoliser son attention. Le rôle des documents est de compléter des informations données par la carte, de permettre des différenciations spatiales plus fines ou encore d'appuyer des distinctions de formes par des valeurs ou des mesures, ou tout simplement de suggérer un fil directeur autour duquel le candidat est invité à bâtir son exposé.

On relèvera ici quelques défauts majeurs dans les exposés entendus.

- les plans ou les problématiques stéréotypés, sortes de véhicules tout-terrain, que l'on croit adaptés à certains types de cartes mais qui occultent souvent les caractéristiques spécifiques de l'espace proposé à l'étude.
- L'incapacité de certains candidats à saisir le problème spatial majeur qui doit servir de fil directeur : pourquoi amorcer l'exposé par les périphéries et le faire traîner en longueur sur des espaces ruraux peu différenciés et peu autonomes quand on est en présence d'une agglomération en croissance ?
- L'application à un espace particulier d'un discours convenu ou valable à très petite échelle : l'exposé tombe rapidement dans les généralités, voire les faux-sens. Ainsi la « France du vide » ou « la diagonale aride » sont-elles prétexte à des exposés plaqués sur la désérence rurale alors qu'il existe de belles réussites de développement localisé aussi bien dans le Massif Central que sur les Plateaux Lorrains.
- Une imprécision dans la restitution des éléments sur lesquels s'appuie le commentaire : exposé trop distant de la carte, exemples trop rares, manque de mesure des phénomènes décrits.

Dans tous les cas, s'il est indispensable d'arriver à l'oral avec de solides connaissances sur les espaces français, le jury a toujours préféré valoriser des exposés personnels où le candidat montrait de réelles qualités d'observation et de raisonnement géographique plutôt que des prestations « en kit » qui ne faisaient guère illusion.

En ce qui concerne ces connaissances générales, elles doivent être solides et complètes. La réforme de l'épreuve et la réduction du nombre de sujets comportant une carte géologique ne valent pas autorisation à négliger les connaissances de base d'un honnête géographe. Le vocabulaire précis de la topographie est toujours requis (des reliefs de 150 mètres de commandement ne seront jamais des montagnes...); celui de la géomorphologie l'est tout autant. Un candidat doit savoir identifier — ne serait-ce qu'au moment des questions — un crêt, une cuesta, un escarpement de faille ou une surface d'érosion et au moins les replacer dans leur contexte régional (chaîne plissée, bassin d'effondrement...). A ce titre, de bonnes connaissances sur la répartition des principaux types de structures géologiques en France sont toujours de mise et le jury est parfois déconcerté par des candidats qui semblent découvrir la carte géologique de la France au 1/1 000 000^{ème} au moment des questions qui suivent leur exposé. Cette carte est pourtant un outil fort utile qui permet de replacer un bon nombre de faits humains dans leur contexte : sans tomber dans les travers du déterminisme, comment parler de la sidérurgie ou des grands centres miniers sans savoir au minimum localiser les bassins miniers et des principaux gisements concernés. Nous ne saurions trop redire qu'une bonne culture générale des grandes régions naturelles françaises est nécessaire. Beaucoup de candidats n'ont que de très vagues notions du climat de la France métropolitaine et d'outre-mer, de la pluviométrie annuelle moyenne, des grands types de régimes pluvieux et de leurs conséquences sur l'écoulement ou encore de la couverture végétale de la France. A une échelle plus grande, il faut que les candidats soient davantage capables de réflexes de questionnement géographique devant certains types de cartes : exposition, étagement, énergie du relief en montagne ; marées, dérive littorale, érosion des côtes, rôle du vent pour le littoral, gestion de l'eau dans les vallées. Le statut même de la forêt doit être analysé, notamment en montagne où les périmètres domaniaux ont été constitués pour « éteindre » l'érosion torrentielle. Les processus physiques peuvent certes être étudiés pour eux-mêmes mais il est tout aussi légitime et intéressant d'en comprendre les interactions avec la société et les aménagements qu'elle consent. Les carrières qui s'ouvriront aux lauréats sont, outre celles de l'enseignement académique, celles de la recherche, de la fonction publique, de l'aménagement du territoire ou de l'environnement.

On peut citer encore quelques points sur lesquels réside une bonne marge de progrès. L'étude de la toponymie permet souvent de préciser la nature des formations végétales ou des plantes cultivées, mais aussi de dater certains quartiers urbains ou ruraux et de mettre leur forme en relation avec l'époque de la construction ou les groupes sociaux qui y résident. L'usage d'un vocabulaire précis et rigoureux est une nécessité tant dans l'analyse des milieux que dans celle des dynamiques humaines ; on ne doit plus confondre modelé et relief (il n'existe pas à ce jour de relief karstique ou dunaire...), anastomose et tressage, employer « courbe » ou « tournant » pour méandre, amalgamer rural et agricole (la déprise agricole n'est pas toujours suivie d'une déprise rurale, nombre d'espaces ruraux évoluent positivement dans un contexte de développement de la multifonctionnalité et de diversification des usages –résidentiels, récréatifs, économiques, dont industriels), confondre ZUP, ZUS, cités, grands ensembles... Enfin il faut savoir mesurer correctement les phénomènes, les distances, avancer quelques ordres de grandeur chiffrés lorsqu'on observe une baisse ou une croissance démographique ; comment ne pas être inquiet à la vue de candidats qui peinent à calculer l'emprise au sol d'un bâtiment industriel ou d'une barre d'immeuble ?

Le vocabulaire et la mesure sont une pierre de touche ; ils manifestent un respect de l'objet d'étude et une honnêteté envers l'auditoire.

Pour terminer, nous insisterons, comme d'autres avant nous, sur la nécessité d'acquérir une véritable maîtrise de l'exercice du commentaire. Plus qu'en l'identification d'un certain nombre de phénomènes, celui-ci doit consister en une véritable explication fonctionnelle des faits observés replacés dans leur appréhension globale (voire leur articulation systémique), sans quoi il restera l'équivalent de la paraphrase d'un texte littéraire. Il faut pour cela connaître des processus, tant physiques qu'économiques ou sociaux, leur forme d'expression spatiale et ne pas hésiter à se référer à des modèles théoriques (Christaller, Von Thünen) quitte à montrer leurs limites.

Pour conclure, la session 2008 a été l'occasion d'entendre de très bonnes prestations de géographie appuyées sur une réelle maîtrise de l'exercice oral. Il est plaisant de découvrir des candidats à la voix posée, se déplaçant avec aisance entre les documents affichés et le jury, et n'hésitant pas face aux questions. Le moment de questions faisant suite à l'exposé d'une vingtaine de minutes n'est là que pour faire gagner des points, en aucun cas il n'en fait perdre. Le candidat doit donc aborder ce moment avec confiance. Son but est soit de compléter un exposé moyen en permettant au candidat de préciser sa pensée, de décrire une forme d'organisation spatiale (tissu urbain, paysage agricole, vallée industrielle, périmètre de protection), soit, dans le cas d'un exposé en tout point satisfaisant, d'évaluer la richesse de la culture géographique du candidat. Nous rappelons enfin que les très bonnes notes ont été acquises sur des sujets variés, tant en terme de types de sujets que de types d'espaces.